

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CE1032

présenté par

M. Potier, M. Daniel et M. Bleunven

-----

### ARTICLE 4

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« IV- Après la dernière occurrence du mot : « agricole », la fin de l'article L. 820-2 du même code est ainsi rédigée : « , les groupements professionnels à caractère technique, économique et social et les associations de développement agricole et rural. ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à reconnaître les associations de développement agricole et rural comme opérateurs de l'accompagnement du développement agricole et rural.